

1- Grève

Le syndicat s'est associé et a soutenu le mouvement « La France sans bloc opératoire » ; il y avait 3 motifs : - les primes d'assurance

- l'engagement du ministre sur l'augmentation des tarifs des actes de 25%
- les collègues bloqués en secteur 1

Le début était prometteur avec la promesse par le ministre d'un nouveau décret pour la prise en charge de la RCP à hauteur de 55% pour les secteurs 2 (et plus pour les secteurs 1). Il ne faut pas confondre ce décret avec celui sorti fin juillet sur l'accréditation. Il y a sur ce point accord et promesse : attendons le décret....

La suite a été les 25% : le ministre attend les conclusions du binome Pr Giudicelli et une inspectrice de l'Igas pour savoir si ils y sont ; nous avons rendu notre copie le week end du 15 aout : comme vous pouvez en juger dans les pièces jointes, ils n'y sont pas pour les secteurs 2. Le binome devait rendre son rapport le 23 aout, finalement reporté au 10 septembre : on attend de pied ferme de savoir si le ministre respectera la signature de son collègue de 2004.

Pour le secteur 1, le ministre veut accoucher de son secteur optionnel « attrayant » pour les chirurgiens, mais bute sur les syndicats conventionnels qui veulent le voir appliquer pour toutes les spécialités et la CNAM qui compte ses sous.

Les contacts étaient plutôt favorables, jusqu'au mot d'ordre de dépassements des secteurs 1, avec les conséquences médiatiques à la clé, à l'heure où le mouvement s'épuise. Le syndicat des Digestifs, membre de droit du CA de l'UCDF, s'étonne de n' avoir été ni consulté, ni même informé et déplore la tournure des événements. Il s'étonne aussi que l'UCDF brandisse maintenant comme revendication le retour à la CCAM V0, mot d'ordre cher aux digestifs (la pénibilité), alors que cela ne figurait pas dans les demandes initiales.

Prochaine échéance le 10 septembre.

2- Fédération de Chirurgie Digestive

Elle sera installée le 22 septembre prochain. Les statuts sont déposés. Elle regroupe toutes les composantes de la profession : public, privé, militaires, collèges, sociétés savantes, syndicat. Elle a été créée pour organiser l'accréditation des chirurgiens digestifs, mais le but, à terme, est qu'elle soit l'interlocuteur des tutelles, agences gouvernementales (HAS,INCA,AFSSAPS,CNAM...), assureurs, mutuelles .

3- GHS

La bataille a continué et nous avons obtenu deux succès : un GHS a été créé pour les By-pass, avec aux dernières nouvelles un tarif tout à fait satisfaisant. Les GHS colon rectum ont également été réévalués après avoir beaucoup bataillé : on a pu observer lors de la réunion au ministère, l'extrême passivité du président de la FHP sur le sujet.

Elle va continuer puisque ce sont maintenant les prothèses pariétales qui vont être intégrées dans les GHS. On a compris le processus et on a pris les devants, puisque cette fois ci, c'est la Fédération de Chirurgie Digestive qui sera partie prenante : première réunion le 13 septembre. A suivre...

Les discussions ont conduit à nouer des liens avec la HAS et la Fédération va créer un groupe de travail pour étudier les interventions colorectales en terme d'utilisation des DMI (actualisation éventuelle des recommandations existantes). Par ailleurs, une demande va être déposée pour valider la Sleeve gastrectomie.

4- Cotisations

Pour l'instant, votre cotisation reste la bienvenue ; peut être dans l'avenir, y aura t il une cotisation commune au sein de la Fédération . C'est 100 euros.

5- Recensement

Il se poursuit. Dans chaque département, certains d'entre vous ont été contactés par mel pour affiner les listes : ceux qui n'ont pas encore répondu seront contactés par téléphone.

6- AG

**Elle aura lieu, dans le cadre de l'AFC
le Mardi 3 Octobre
de 17h45 à 19h
salle 353**

